

RATIO D'OCCUPATION EN DDFiP 17

Commune	Bâtiment	S.U.N	Poste de Travail	Ratio (SUN/Poste de Travail)			Simulation 2013/2014		Simulation 2016/2017		Simulation 12 m ² par poste	
				A la signature	2013	2016	Poste de Travail en +	Surface de m ² en -	Poste de Travail en +	Surface de m ² en -	Poste de Travail en +	Surface de m ² en -
COZES	Tré Mun	110 m ²	5	22	18,67	15,33	0,89	16 m ²	2,17	33 m ²	4,17	50 m ²
IONZAC	CDFP	1 170 m ²	55	21,2	18,1	15	9,64	174 m ²	23,00	345 m ²	42,50	510 m ²
MARENNES	CDFP	1 283 m ²	50	25,66	21,1	16,55	10,80	228 m ²	27,52	456 m ²	56,92	683 m ²
LA ROCHELLE	Amendes	274 m ²	22	12,45	12,3	12,15	0,27	3 m ²	0,55	7 m ²	0,83	10 m ²
LA ROCHELLE	CDFP	3 349 m ²	200	16,7	15,1	13,5	21,78	329 m ²	48,07	649 m ²	79,08	949 m ²
LA ROCHELLE	Reaumur	942 m ²	89	10,5	10,5	10,5	0,00	0 m ²	0,00	0 m ²	-10,50	+126 m²
LA ROCHELLE	Escale	815 m ²	61	13,3	12,9	12,4	2,17	28 m ²	4,72	59 m ²	6,92	83 m ²
LA ROCHELLE	DUPERRE											
ROCHEFORT	CDFP	1 420 m ²	58	24,48	20,32	16,16	11,88	241 m ²	29,87	483 m ²	60,33	724 m ²
ROCHEFORT	Tré Mun	636 m ²	36	17,19	15,46	13,73	5,13	79 m ²	10,32	142 m ²	17,00	204 m ²
ROYAN	Tré Mun	339 m ²	25	13,5	13	12,5	1,07	14 m ²	2,12	27 m ²	3,25	39 m ²
ROYAN	CDFP	1 289 m ²	86	14,98	13,98	12,99	6,20	86 m ²	13,23	172 m ²	21,42	257 m ²
SAINTES	Tré Mun	402 m ²	25	15,6	14,3	13,15	3,11	44 m ²	5,57	73 m ²	8,50	102 m ²
SAINTES	Tré (Annexe)	113 m ²	4	28,25	22,83	17,41	0,94	21 m ²	2,49	43 m ²	5,42	65 m ²
SAINTES	CDFP	1 287 m ²	50	25,6	21	16,5	11,28	237 m ²	28,00	462 m ²	57,25	687 m ²
Total		13 429 m²	766	17,53	15,57	13,68	85	1 500 m²	198	2 950 m²	353	4 237 m²

Explications et commentaires

* Les conventions d'utilisations ont été signées entre le 31/12/2010 et 31/12/2011. Les ratios indiqués pour les années 2013 et 2016 sont les engagements pris par la DDFiP 17 pour améliorer le ratio d'occupation. L'objectif fixé étant à terme d'arriver au 12m² par poste de travail. Nous avons simplement simulé pour chacun de ces objectifs, soit l'augmentation des postes de travail, soit la diminution de la surface.

* **En rouge**, Ce tableau nous a été remis le 24/11/2011, et nous pouvons observer que Duperre n'a fait l'objet d'aucune mesure ou de signature de convention d'utilisation. Sur Reaumur, on est largement en dessous des 12m² par poste de travail, on n'envisage pas pour autant d'augmenter le ratio d'occupation.